Attestation sur l'honneur de garde de l'enfant pendant les temps périscolaires par une assistante maternelle agréée

Rappel du critère spécifique retenu pour une dérogation intra-communale :

- **Mode de garde par une assistante maternelle agréée, dans la continuité des accueils avant les trois ans**

A remplir par la personne en charge de l'enfant lors des temps périscolaires

Je soussigné(e)

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Atteste sur l'honneur avoir en charge la garde de l'enfant

Nom – Prénom :

Pendant la période du au

Le (s) jour suivant (s) : cocher les jours concernés et rayer la mention inutile (1)

☐ Lundi : le matin avant l'école - lors de la pause méridienne - en fin de journée à partir de 16h (1)

☐ Mardi : le matin avant l'école - lors de la pause méridienne - en fin de journée à partir de 16h (1)

☐ Mercredi : le matin avant l'école - lors de la pause méridienne (1)

☐ Jeudi : le matin avant l'école - lors de la pause méridienne - en fin de journée à partir de 16h (1)

☐ Vendredi : le matin avant l'école - lors de la pause méridienne - en fin de journée à partir de 16h (1)

Je, soussigné(e) : , déclare, sur l'honneur, l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

A Tullins, le Signature :